

CONCOURS COSPLAY DE LA COMMUNAUTE BLIZZCONLINE ET PRESENTATION COSPLAY – RÈGLES OFFICIELLES

I. CONCOURS COSPLAY DE LA COMMUNAUTE BLIZZCONLINE

A. Éligibilité. BLIZZARD ENTERTAINMENT, INC., UNE ENTREPRISE INSTALLÉE DANS LE DELAWARE, (« BLIZZARD ») EST LE SPONSOR DU CONCOURS DE PRÉSENTATION COMMUNAUTAIRE COSPLAY **BLIZZCONLINE** (LE « CONCOURS »). L'ÉLIGIBILITÉ À CE CONCOURS EST LIMITÉE AUX PERSONNES QUI S'INSCRIVENT AU CONCOURS ET : (I) SONT AUTORISÉES À ACCÉDER À UN COMPTE BLIZZARD BATTLE.NET COMPLET EN RÉGLE, ENREGISTRÉ SUR LE SERVICE DE JEU EN LIGNE DE BLIZZARD EN LEUR NOM PROPRE ; (II) SONT RÉSIDENTES DES ÉTATS-UNIS, D'ARGENTINE, D'Australie, D'Autriche, DE BÉLARUSSIE, DE BELGIQUE, DU BÉLIZE, DE BOLIVIE, DE BULGARIE, DU CHILI, DU CANADA, DE CROATIE, DU DANEMARK, D'ÉQUATEUR, D'ÉGYPTE, DU SALVADOR, D'ESTONIE, DE FRANCE, DE FINLANDE, D'ALLEMAGNE, DE GRÈCE, DU GUATEMALA, DU HONDURAS, DE HONG KONG, DE HONGRIE, D'INDONÉSIE, D'ISLANDE, D'IRLANDE, D'ISRAËL, D'ITALIE, DE JAMAÏQUE, DU JAPON, DU KAZAKHSTAN, DE LETTONIE, DE LITHUANIE, DU LUXEMBOURG, DE MACAO, DE MALAISIE, DU MEXIQUE, DU NICARAGUA, DE NORVÈGE, DU PÉROU, DE POLOGNE, DU PORTUGAL, DE PORTO RICO, DE ROUMANIE, DE RUSSIE, DE SERBIE, DE SINGAPOUR, DE SLOVAQUIE, DE SLOVÉNIE, D'AFRIQUE DU SUD, DE CORÉE DU SUD, D'ESPAGNE, DE L'ÉTAT DU QATAR, DE SUÈDE, DE SUISSE, DE TAIWAN, DE THAÏLANDE, DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, DES PAYS-BAS, DES PHILIPPINES, DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, D'UKRAINE, DU ROYAUME-UNI, DE TRINITÉ-ET-TOBAGO, DE TUNISIE, DE TURQUIE, DU VENEZUELA ET DU VIETNAM^o; ET (IV) ONT ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE LE 21 SEPTEMBRE 2020, OU, SI ELLES N'ONT PAS ATTEINT L'ÂGE LÉGAL DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE LE 21 SEPTEMBRE 2020, SONT EN MESURE DE SOUMETTRE UN DOCUMENT SIGNÉ STIPULANT QU'UN PARENT OU TUTEUR A LU, COMPRIS ET ACCEPTE LES RÈGLES DU CONCOURS AVEC LEUR PARTICIPATION, ET QUE CET ACCORD CONSTITUE UNE ACCEPTATION DES RÈGLES DE CE CONCOURS AU NOM DE LEUR PARENT, TUTEUR ET EN LEUR NOM PROPRE, ET QU'ELLES ONT ATTEINT (a) L'ÂGE DE 13 ANS ET SONT RÉSIDENTES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, OU D'UN PAYS MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE (AUTRE QUE L'ESPAGNE ET/OU LE ROYAUME-UNI) ; (b) L'ÂGE DE 14 ANS ET RÉSIDE EN ESPAGNE, AU ROYAUME-UNI OU EN RUSSIE, OU (c) L'ÂGE DE 15 ANS ET RÉSIDE EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE, ET (V) ET QUI NE SONT PAS RÉSIDENTES DES ÉTATS DU DAKOTA DU NORD, DU VERMONT, DU CONNECTICUT, OU DU MARYLAND, OU SONT RÉSIDENTES DE L'ÉTAT AUSTRALIEN DU QUEENSLAND OU DU TERRITOIRE DE LA CAPITALE AUSTRALIENNE (« PARTICIPANTS »). SI VOUS NE RÉSIDEZ PAS DANS CES RÉGIONS ET/OU NE RÉPONDEZ PAS AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ CITÉS PRÉCÉDEMMENT, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE REMPORTEUR UN PRIX. Pour être admissible à gagner un prix, les bulletins de participation doivent être remplis et reçus par le sponsor dans le format indiqué ci-dessous. Les administrateurs, cadres et employés du Sponsor, sa société mère ainsi que toutes sociétés affiliées, filiales, représentants, conseillers professionnels, agences de publicité respectives et tous membres de leurs familles proches, ne sont pas éligibles pour participer au Concours. Toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques et locales applicables s'appliquent. Le fait de participer ou de gagner n'entraîne aucun coût. Offre nulle en cas d'interdiction. En cas de différend, les participations seront considérées comme ayant été envoyées par le propriétaire de l'adresse électronique à partir de laquelle l'e-mail a été envoyé.

B. Clause de non-responsabilité. Blizzard, tous les sponsors participants, ainsi que leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, administrateurs, cadres, conseillers professionnels, employés et agences respectifs ne pourront être tenus responsables en cas de : (a) transmissions ou inscriptions retardées, perdues, mal acheminées, déformées ou endommagées ; (b) dysfonctionnement ou défaillances téléphoniques,

électroniques, matériels, logiciels, de réseau, d'Internet ou de tout ordinateur ou de toute communication ; (c) toute perturbation du Concours, toute blessure, perte ou tout dommage causé/e par des événements indépendants de la volonté de Blizzard au Concours ; ou (d) toute erreur d'impression ou typographiques contenue dans tous matériels associés au Concours.

C. Période du concours et de la Présentation. Les inscriptions au Concours et à la Présentation (voir ci-dessous) commenceront à 10h00, heure d'été du Pacifique le 21 septembre 2020 et les participations seront enregistrées jusqu'à 23h59 heure du Pacifique le 04 janvier 2021 (la « Date limite »).

D. Comment participer. Les participants qui souhaitent prendre part au concours peuvent s'inscrire en ligne sur https://blizzard.qualtrics.com/jfe/form/SV_40ic7lnWCsboBuJ avant la date limite en fournissant à Blizzard : (i) le prénom du Participant, son nom, son pays, et le cas échéant, son pays de résidence, l'adresse e-mail de connexion Blizzard Battle.net ; (ii) le personnage Blizzard que le participant va cosplayer, (iii) toutes les illustrations du concept et du design ; (iv) la référence les images ou l'inspiration pour le cosplay, y compris l'image d'inspiration du Participant et une description de la motivation du Participant pour avoir choisi ce cosplay ; (v) des images et des vidéos qui répondent aux exigences énoncées dans la Section III ci-dessous ; et (vi) une liste des matériaux complète. Il se peut également que l'on vous pose plusieurs questions facultatives de type « saveur » pendant la procédure de soumission, auxquelles vous pouvez répondre à votre seule discrétion. Blizzard sélectionnera alors jusqu'à vingt (20) Participants qui seront alors jugés après la date limite. Les Participants qui ne sont pas choisis pour le jugement final seront automatiquement intégrés comme participants à la Présentation Cosplay de la communauté BlizzOnline (la « Présentation »), tel que décrit dans la Section II ci-dessous. Si un Participant sélectionné par Blizzard ne fait pas partie des vingt (20) Participants jugés lors de la phase finale du Concours, il sera automatiquement inscrit à la Présentation. Les participants devront soumettre un (1) cosplay complet à 100 % qui sera conçu et créé pour répondre aux attentes stipulées dans la section III ci-dessous. Le cosplay ne doit pas être une reproduction à l'identique d'un cosplay utilisé lors d'une précédente qualification pour un concours cosplay, et s'il est possible de ré-utiliser des éléments du cosplay s'ils sont modifiés pour répondre au cahier des charges de la création, 10 % seulement ou moins du cosplay visible peuvent être achetés dans le commerce. Le cosplay doit reproduire fidèlement des éléments identifiables du personnage Blizzard que le participant a choisi de cosplayer.

E. Jugement. Les Participants au Concours seront placés dans une catégorie ou plus pour un jugement qui comprendra : (i) Meilleur personnage Blizzard, (ii) Meilleures armes et meilleure armure Blizzard, (iii) Meilleure création moderne (mousses, plastiques, impression 3D, etc.), et (iv) Meilleure création traditionnelle (couture, maroquinerie, forge, travail du bois). Le jugement du concours interviendra tout au long du processus de soumission, sous réserve de la décision de Blizzard. Veuillez noter que les Participants seront jugés sur le cosplay proposé au moment où le Participant soumet sa participation au Concours, en se basant sur l'originalité et la conception du concept créatif pour le cosplay, et l'exécution de ce concept créatif dans le cosplay réel porté par le participant. Le gagnant de chaque catégorie sera déterminé après la date limite de soumission finale, avec la Meilleure présentation du concours à choisir parmi les gagnants des catégories. Les gagnants de chaque catégorie et la Meilleure présentation du Concours seront communiqués lors de la présentation de la communauté qui sera diffusée dans le cadre de l'émission « BlizzOnline » qui aura lieu le 19 et le 20 février 2021. La décision de Blizzard est définitive. Pour demander leur prix, les gagnants doivent suivre les instructions fournies par Blizzard. Veuillez noter que les Participants seront jugés uniquement sur le Cosplay que portent les Participants et les accessoires appartenant au Participant.

F. Remise des Prix.

(i) Gagnant du meilleur personnage Blizzard. Un (1) Participant sera choisi par Blizzard comme étant le « Meilleur personnage Blizzard dans le Gagnant de la catégorie Personnage à domicile » et recevra un ensemble de prix comprenant : (i) Mille cinq cents dollars (1 500,00 \$ USD) ; et (ii) un billet

pour le prochain événement live BlizzCon organisé par Blizzard (voir les limitations sur cette partie du prix dans la section IG ci-dessous).

(ii) Gagnant des Meilleures armes et armures Blizzard. Un (1) Participant sera choisi par Blizzard comme étant le « Gagnant de la catégorie Meilleures armes et meilleure armure Blizzard » et recevra un lot de prix constitué de : (i) un (1) Mille cinq cents dollars (1 500,00 \$ USD) ; et (ii) un billet pour le prochain événement live BlizzCon organisé par Blizzard (voir les limitations sur cette partie du prix dans la section IG ci-dessous).

(iii) Gagnant de la Meilleure création moderne (mousses, plastiques, impression 3D, etc.) Un (1) Participant sera choisi par Blizzard comme étant le « Gagnant de la catégorie Meilleure création moderne (mousses, plastiques, impression 3D, etc.) », et recevra Mille cinq cents dollars (1 500,00 \$ USD) et (ii) un billet pour le prochain événement BlizzCon organisé par Blizzard (voir les limitations sur cette partie du prix dans la Section IG ci-dessous).

(iv) Gagnant de la Meilleure création traditionnelle (couture, maroquinerie, forge, travail du bois). Un (1) Participant sera choisi par Blizzard comme étant le « Gagnant de la Meilleure création traditionnelle (couture, maroquinerie, forge, travail du bois) » et recevra un lot de prix constitué de : (i) Mille cinq cents dollars (1 500,00 \$ USD) ; et (ii) un billet pour le prochain événement live BlizzCon organisé par Blizzard (voir les limitations sur cette partie du prix dans la section IG ci-dessous).

(v) Meilleure présentation. Un (1) Participant sera choisi par Blizzard parmi les gagnants du Personnage Blizzard, Meilleures armes et meilleure armure Blizzard, Meilleure création moderne (mousses, plastiques, impression 3D, etc.), et Meilleure création traditionnelle (couture, maroquinerie, forge, travail du bois) ; les gagnants de la catégorie « Meilleure présentation », recevront un lot de prix constitué de : (i) Dix mille dollars (10 000,00 \$ USD) ; et (ii) un billet pour le prochain événement live BlizzCon organisé par Blizzard (voir les limitations sur cette partie du prix dans la section IG ci-dessous).

G. Informations sur les prix.

(vi) Limitations du prix des billets BlizzCon : Les Participants comprennent et reconnaissent que dans l'éventualité où des Gagnants du Concours, dans le cadre de leur lot de prix reçoivent un billet pour le prochain BlizzCon, ils recevront à la place un chèque de la part de Blizzard d'un montant de 229,99 \$ USD au plus tard le 31 décembre 2022, si Blizzard n'organise pas d'événement BlizzCon au plus tard le 22 novembre 2022.

(vii) Informations générales sur les prix. BLIZZARD PRÉLÈVERA SUR LES PRIX TOUS LES IMPÔTS QUE BLIZZARD EST TENU DE PRÉLEVER PAR LE PAYS DE RÉSIDENCE DU GAGNANT, LES ÉTATS-UNIS ET/OU L'ÉTAT DE CALIFORNIE. TOUTES LES AUTRES TAXES FÉDÉRALES, D'ÉTAT ET LOCALES LIÉES À L'ACCEPTATION OU À L'UTILISATION D'UN PRIX SONT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DU GAGNANT. Les prix en argent seront payés par virement direct sur le compte bancaire du gagnant, et des gagnants du prix. Tous les prix seront attribués. Les gagnants doivent signer une déclaration sous serment d'admissibilité avant de pouvoir recevoir leur(s) prix. Les prix retournés comme étant non livrables ou non réclamés dans les quinze (15) jours suivant l'envoi de la notification seront confisqués et attribués à un autre gagnant. Les prix ne sont pas cessibles. Aucun remplacement, ni échange (y compris contre de l'argent) de prix n'est autorisé ; toutefois Blizzard se réserve le droit de remplacer tout ou partie d'un prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure. Dans la limite d'un prix par foyer ou par adresse. Les prix en argent seront payés par virement direct sur un compte indiqué à Blizzard par le gagnant du prix. Tous les prix sont attribués « EN L'ÉTAT » et SANS AUCUNE GARANTIE expresse ou implicite, (y compris notamment toute garantie implicite de qualité marchande ou d'utilité à des fins particulières).

II. Présentation Cosplay de la communauté BlizzConline La Présentation est une occasion gratuite de présenter un cosplay sur le thème de Blizzard qui sera modélisé par vous et/ou votre animal avant la communauté en ligne Blizzard dans le cadre de la diffusion « BlizzConline » qui se déroulera le 19 et le 20

février 2021. Bien que Blizzard puisse comporter ou se concentrer sur certains participants, veuillez comprendre que la Présentation n'est pas un concours, et que le nombre de participants à la Présentation peut être limité en raison de restrictions de diffusion. Pour être autorisé à participer à la Présentation, les Participants doivent avoir accès à un compte complet Blizzard Battle.net en règle enregistré sur le service de jeu en ligne de Blizzard à votre nom propre, et vous devez être, soit un adulte ayant l'âge de la majorité dans votre pays de résidence, ou, si vous êtes mineur, être en capacité de soumettre une déclaration écrite de votre parent ou tuteur stipulant qu'il a lu, compris et accepté ces directives. Par souci de clarté, les participants à la Présentation sont considérés comme « Participants » dans les Sections III à IX de ces règles officielles.

A. Comment participer. Pour participer à la Présentation, vous devrez vous rendre sur https://blizzard.qualtrics.com/jfe/form/SV_40ic7lnWCsboBuJ avant la Date limite, ou si vous êtes inscrit au Concours, mais n'avez pas été choisi pour figurer parmi les vingt (20) finalistes, vous serez automatiquement pris en considération pour la Présentation. Au moment de votre inscription à la Présentation, vous devrez : (i) donner votre prénom, votre nom, votre pays, et, le cas échéant votre état de résidence, votre adresse e-mail de connexion Blizzard Battle.net et le nom de votre animal de compagnie, le cas échéant ; (ii) le nom du personnage que vous et/ou votre animal allez cosplayer, (iii) toutes les illustrations de concept et de conception; (iii) votre référence images et/ou inspiration pour le cosplay, y compris l'image qui vous a inspiré et une description de la motivation de votre choix de ce cosplay ; et (v) des photos et des vidéos de votre cosplay et de celui de votre animal, tel que stipulé dans la Section III . Il se peut également que l'on vous pose plusieurs questions facultatives de type « saveur » pendant la procédure de soumission, auxquelles vous pouvez répondre à votre seule discrétion.

III. Critères de Cosplay. Pour pouvoir participer au concours, ou prendre part à la Présentation, les cosplayers doivent respecter les critères suivants : (i) vos photos et vidéos de présentation doivent inclure des prises de vue en entier pour montrer la totalité du cosplay, celui-ci étant de préférence photographié horizontalement et non verticalement, mais aussi inclure de légers mouvements pour une silhouette des pieds à la tête ; et (ii) la durée d'exécution des Vidéos ne doit pas dépasser 60 secondes. Il est également recommandé de filmer la vidéo à l'extérieur avec un éclairage naturel, ou, si elle est prise à l'intérieur, de faire attention à ce que l'éclairage soit bon, sans musique de fond. Si le personnage/cosplayer est représenté chez lui (ex. Garrosh dans la cuisine), alors l'environnement doit être bien éclairé pour permettre aux juges d'évaluer convenablement votre participation.

IV. Utilisation des participations par Blizzard. En contrepartie de l'autorisation à participer au Concours et/ou à la Présentation, le Participant convient que Blizzard disposera de la licence perpétuelle, non exclusive, mondiale et du droit d'utiliser le nom du Participant, son personnage, son portrait, sa biographie et la Vidéo. Blizzard aura le droit d'utiliser, de modifier, de reproduire, de publier, d'exécuter, d'afficher, de distribuer, de réaliser des œuvres dérivées et d'exploiter d'une autre manière, commerciale et non commerciale le nom du Participant, mais aussi son personnage, son portrait, et la biographie du Participant à perpétuité et partout sur la planète, sous n'importe quelle forme ou média connu ou à venir, sans indemnisation distincte au Participant ou à toute autre personne ou entité. Le Participant déclare et garantit également qu'il dispose de tous les droits nécessaires pour accorder à Blizzard la licence susmentionnée, y compris, mais sans s'y limiter, le droit d'utiliser le personnage, le portrait, la voix, le nom et la performance de toutes les personnes qui apparaissent dans la vidéo. Le participant s'engage à prendre, aux frais de Blizzard, toute autre action, (incluant, sans s'y limiter l'exécution d'affidavits) raisonnablement demandée par Blizzard pour parfaire ou confirmer les droits de Blizzard, tels que défini dans ce paragraphe 9.

V. Collecte des Informations. Les matériaux de Participation comprennent un questionnaire demandant le nom, l'adresse e-mail, BattleTag, le pays, et le cas échéant le pays de résidence du Participant. Le participant accepte qu'en contrepartie de l'autorisation de participer au Concours et/ou de sa participation à la Présentation, le Participant consent à ce que Blizzard utilise des informations pour associer le nom du Participant avec sa présentation des documents promotionnels pour le Concours Cosplay Communauté

et/ou la Présentation dans l'éventualité où le Participant est désigné comme Gagnant. Comme indiqué précédemment, le Concours et/ou la Présentation n'est pas ouvert/e à quiconque n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans le pays de citoyenneté du Participant sans fournir à Blizzard une dérogation d'un parent ou d'un tuteur (comme stipulé dans la Section 1 ci-dessus). Dans l'éventualité où Blizzard aurait connaissance d'un Participant qui n'a pas fourni de dérogation d'un parent ou tuteur pour participer et qui n'a pas atteint l'âge de la majorité dans son pays de citoyenneté, Blizzard supprimera, effacera ou détruira toutes les informations personnelles identifiables qui sont obtenues à partir des Matériaux de participation. Dans l'éventualité où un Participant a la citoyenneté française, et/ou celle d'autres pays dont la citoyenneté est éligible à ce Concours et/ou Présentation, et conformément à la législation française en matière de collecte et de traitement des données, nous vous informons que les données sont collectées par Blizzard Entertainment, Inc et que les données collectées seront transférées aux États-Unis d'Amérique. Sur demande, nous donnerons au Participant accès à ses données personnelles. Le Participant dispose également d'un droit d'opposition à la collecte des données sous certaines circonstances. Pour exercer ce droit, le Participant peut écrire à « BlizzOnline Community Showcase Cosplay and Cosplay Exhibition – Personal Data, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Le Participant peut également demander la suppression de ses données personnelles ; il sera cependant disqualifié du Concours et/ou de la Présentation s'il effectue cette demande avant l'annonce des gagnants et la remise des prix énumérés dans le présent document.

VI. Communiqué général. En participant au Concours et/ou à la Présentation, le participant dégage Blizzard, les sponsors participants et l'ensemble de leurs sociétés mères, filiales, affiliés, administrateurs, employés et agents (collectivement les « Parties libérées ») de toute responsabilité et renonce à toute action liée à des plaintes, des coûts, des pertes ou des dommages de quelque sorte que ce soit, résultant ou en relation avec le Concours et/ou la Présentation ou la livraison, la mauvaise livraison, l'acceptation, la possession, l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser l'un des prix (y compris, mais sans s'y limiter les plaintes, les frais, les coûts, les blessures et les dommages liés à des préjudices corporels, la mort, l'avarie ou la destruction de la propriété, des droits de publicité ou le respect de la vie privée, la présentation erronée, de manière intentionnelle ou non) que ce soit en vertu d'une théorie de contrat, d'un délit civil (y compris une négligence), d'une garantie ou de toute autre théorie.

VII. Affidavit et quittance. Comme condition d'attribution de tout prix, les gagnants devront signer et remettre à Blizzard une déclaration d'admissibilité signée, qui comprend une acceptation du présent règlement officiel et une décharge de responsabilité.

VIII. Liste des gagnants ; demande de règlement. Pour obtenir une copie de la liste des gagnants, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse format 11x22 après le 28 février 2021 et avant le 31 août 2021, à Blizzard à l'adresse suivante. « The BlizzOnline Community Showcase Cosplay Contest -Winners List, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Pour obtenir une copie de ces règles, envoyez une enveloppe format 11x22 timbrée à votre adresse à Blizzard à l'adresse suivante. « The BlizzOnline Community Showcase Cosplay Contest and Cosplay Exhibition - Rules Request, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Les résidents de WA et VT peuvent s'abstenir de joindre les frais de retour.

IX. Avis de droits d'auteur. Le Concours, la Présentation ainsi que tous matériels y afférents sont protégés par des droits d'auteur © 2020 Blizzard Entertainment, Inc. Tous droits réservés.

X. Divers. Le Concours et/ou la Présentation ainsi que le présent Règlement Officiel seront régis et interprétés en vertu du droit des États-Unis. Les Participants acceptent d'être engagés par le Règlement officiel et par les décisions de Blizzard, qui sont définitives et exécutoires à tous égards. Blizzard se réserve le droit de modifier ces Règles officielles à tout moment, et à sa seule discrétion, et de suspendre ou d'annuler le Concours et/ou la Présentation, ou la participation d'un Candidat, si des virus, des bogues, des interventions humaines non autorisées, mais aussi une interruption de service résultant, de manière directe ou indirecte d'une situation dangereuse échappant au contrôle raisonnable de Blizzard, y compris, mais

sans s'y limiter (1) un cas de force majeure ; (2) un acte de guerre ; (3) une grève ou un conflit syndical ; (4) une maladie hautement infectieuse (ex. Le SRAS, la Légionellose, le Coronavirus, la grippe aviaire) ; (5) la réglementation gouvernementale ou les conseils (y compris les avertissements aux voyageurs), (6) les troubles civils ; (7) le terrorisme ou la menace de terrorisme ; (8) la réduction des services ou des installations de transport qui empêcherait les participants d'assister à l'événement ; (9) une catastrophe, un incendie, un tremblement de terre, un ouragan ou un avertissement ; ou (10) toute autre cause raisonnablement indépendante du contrôle de Blizzard qui affecte la gestion ou la sécurité du Concours ou rend Blizzard incapable d'organiser le Concours et/ou la Présentation comme prévu. Les Participants ne respectant pas les Règles Officielles, trafiquant le fonctionnement du Concours et/ou de la Présentation ou agissant d'une manière qui s'avère préjudiciable ou injuste à l'égard de Blizzard, du Concours et/ou de la Présentation ou de tout autre participant (chaque cas étant déterminé à la seule discrétion de Blizzard) seront disqualifiés du Concours et/ou de la Présentation. Blizzard se réserve le droit d'exclure les personnes dont l'éligibilité est remise en question, ou ayant été disqualifiés ou n'étant pas éligibles au Concours et/ou à la Présentation. Pour des questions sur ces Règles officielles relatives au Concours, veuillez envoyer votre e-mail à « The BlizzOnline Community Showcase Cosplay Exhibition » à BlizzOnlineCosplayExhibition@blizzard.com. Pour toute question sur ces Règles officielles relatives à la Présentation, veuillez envoyer votre e-mail à « The BlizzOnline Community Showcase Cosplay Exhibition » à BlizzOnlineCosplayExhibition@blizzard.com.

XI. Sponsor. Le sponsor du Concours et de la Présentation est Blizzard Entertainment, Inc.